

ENTENDU PAR LA POLICE JUDICIAIRE DE CONSTANTINE

BEDOUI DANS DE SALES DRAPS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6814 - MERCREDI 14 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SIDER EL-HADJAR

Le HF 2 à plein régime

Page 5

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

LES PRIX EN HAUSSE

Les prix des produits alimentaires de large consommation et certains produits agricoles enregistrent une hausse ces derniers jours. A une semaine de la rentrée scolaire, les ménages devront se battre sur deux fronts. *Page 3*



CORONAVIRUS

Inquiétante hausse des contaminations

Page 16

MAHMOUD KOUABI :

«L'Algérie nouvelle passe par un nouveau modèle économique»

Page 4

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LA COVID-19

L'Algérien est réticent aux soins médicaux

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LA COVID-19

L'Algérien est réticent aux soins médicaux

La campagne de sensibilisation contre la Covid-19, initiée par l'entreprise HBBS COMPANY, en coordination avec la commune d'Alger-centre, sur l'esplanade de la Grande-Poste, reçoit déjà un grand nombre de citoyens qui cherchent à en apprendre davantage sur ce virus. Depuis le 1er octobre, une équipe de spécialistes de la santé y est présente afin d'orienter le citoyen et d'élargir le volet préventif en vue d'atteindre deux buts : la vulgarisation de la nouvelle Covid-19 et l'étude des problèmes sociétaux auxquels le citoyen est confronté.



L'Algérien est réticent aux soins médicaux. Il l'a prouvé durant cette période de pandémie en adoptant le choix de se tourner vers les huiles et les plantes médicinales qui stimuleraient l'immunité et qui auraient une action antivirale. Nombreux sont ceux qui préfèrent consulter un herboriste et refusent d'aller consulter un médecin, de se déplacer à l'hôpital ou encore de faire une sérologie pour protéger son entourage. Refusant d'admettre leur contamination au virus, ils préfèrent rester chez eux, privilégiant l'automédication.

Il a été constaté que de nombreux Algériens se sont rabattus sur les herboristes pour se ravitailler en plantes et en graines « miracles », notamment le thym, le clou de girofle ou le gingembre. Mais l'ingrédient star reste sans aucun doute la nigelle, les graines noires aux multiples vertus pour la santé.

« J'ai remarqué que ces derniers jours, la majorité des citoyens qui ont contracté la Covid-19 n'ont pas fait de consultation médicale et ont tenté de se soigner avec des tisanes. Certaines personnes sont réellement inconscientes», a observé un jeune médecin. Elle rappelle l'importance de ce programme d'éducation sanitaire.

Il est urgent de faire comprendre à certains que « la grippe de la Covid-19 n'est pas une maladie de la honte, comme malheureusement notre société l'a transformée, d'où le nombre de malades qui souffrent en silence. La Covid-19 est une pandémie, il n'y a rien de honteux ! » s'exclame le Dr Boussena.

Rencontrée sur les lieux, le Dr Hanane Boussena, médecin généraliste et chef de projet chez HBBS COMPANY, explique : « Nous travaillons sur un programme d'éducation sanitaire, nous sommes là pour un conseil médical et une orientation» et « lors de nos consultations, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de personnes atteintes d'hypertension et de diabète de type deux. Nous leur avons conseillé de consulter un médecin spécialiste au moindre petit doute.»

Selon elle, cette initiative, mûrement réfléchie avec un groupe de jeunes diplômés dans la recherche scientifique et dans le domaine de la santé, a pour but d'« élargir le volet préventif et non pas curatif ».

« Cette campagne de sensibilisation a deux objectifs : d'une part, informer et sensibiliser les gens à l'importance du "comment-vivre" avec le coronavirus, afin de vulgariser la question comme cela a été le cas de la grippe saisonnière, et d'autre part, faire une étude sur les problèmes physiques et psychologiques que rencontre l'Algérien au quotidien, notamment son vécu avec le coronavirus.»

Le Dr Boussena se dit satisfaite du résultat des consultations depuis le lancement de la campagne : « Nous avons reçu plus de 300 personnes dont 30 cas positifs, sans oublier les 200 consultations chez des psychologues, lesquels travaillent également au moyen d'un sondage afin de répondre aux questions de l'impact psychologique du confinement sur le citoyen algérien, notamment la violence que notre société a connue ces derniers mois ».

LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES EST RISQUÉE

Concernant la réouverture des frontières internationales, le Dr Boussena déclare :« Cela pourrait permettre l'entrée d'autres souches de virus méconnus en Algérie, qui pourrait ainsi facilement être confrontée à une deuxième vague. Les déplacements à l'étranger devraient se limiter seulement aux cas d'extrême urgence. » Elle donnera pour exemple les pays qui nous entourent et dont le nombre de personnes atteintes par jour est phénoménale.

L'organisation et la coordination de tous les services des chapiteaux sur l'esplanade de la Grande-Poste dénote le bon fonctionnement de cette équipe soudée, comme le témoigne le directeur stratégique de HBBS Company, Nabil Kahlouche

« Cette initiative est menée par une nouvelle entreprise existant depuis seulement trois mois. HBBS COMPANY encadre une équipe de jeunes scientifiques polyvalents de différentes spécialités, notamment la médecine, la sociologie, la stratégie, la biologie, la psychologie. Ces derniers sont accompagnés par des sponsors qui mettent à leur disposition le matériel médical nécessaire afin de réussir cet événement », notamment la Sarl Ranais, société spécialisée dans la production des produits d'entretien, cosmétiques et parapharmaceutiques.

Avec l'arrivée de la Covid-19, la sarl susmentionnée se consacre particulièrement à la production des produits destinés à la prévention contre ce virus, mettant à la disposition du consommateur sa gamme de désinfectants et d'antiseptiques. Des produits approuvés par le laboratoire Coquel .

«Notre but est d'offrir une expérience palpable au citoyen algérois. Pour cela, nous avons installé une salle de conférences appelée « Minbar al- ilm» (Tribune du savoir), dans laquelle des débats libres sont échangés entre citoyens et spécialistes de la santé, herboristes et sociologues, pendant toute la durée de la campagne, et ce afin de donner des conseils et des solutions face à cette situation de crise sanitaire», explique M. Kahlouche. Ces rencontres sont ouvertes au public durant toute la période de la manifestation. Pour rappel, cette campagne a été prolongée de dix jours.



Par ailleurs, le directeur stratégique révèle que l'entreprise HBBS COMPANY a prévu de mener cette campagne de sensibilisation dans toutes les wilayas du pays.

Toujours dans le même cadre, nous avons rencontré Mohamed Amine Brik, un jeune inventeur diplômé en écologie de l'université de Constantine et fondateur d'une microentreprise Eco-technologie, qui présente modestement ses deux inventions brevetées en 2018.

« Ces inventions sont des produits propres à nous, c'est une technologie algérienne. Elles sont parfaitement adaptées à la conjoncture, soit à la lutte contre le coronavirus», explique M. Brik. « Je présente deux purificateurs : le premier est un purificateur que j'ai adapté en cette période de pandémie en stérilisateur d'air afin d'exterminer tout type de virus. Il est parfaitement adapté pour les salles fermées. »

Concernant le second appareil, « il est destiné à purifier et à stériliser les surfaces, notamment les sols des mosquées et surtout les hôpitaux ».

En parallèle avec les activités proposées sous les chapiteaux, une équipe « mobile » fait le tour des magasins sur le périmètre de la commune d'Alger-Centre pour vérifier l'application du protocole de prévention.

Un médecin, un psychologue et un biologiste, souvent accompagnés par des agents du service d'hygiène, font la tournée des magasins afin de sensibiliser les commerçants sur le maintien du protocole de prévention et l'importance du respect des gestes barrière, et ce en prévision d'une éventuelle deuxième vague. Et pour remercier ces derniers d'avoir respecté le protocole, une attestation est délivrée pour les encourager.

Amel Saïdi

NOUREDDINE BEDOUI ENTENDU PAR LA POLICE JUDICIAIRE À CONSTANTINE

SON TOUR EST-IL ARRIVÉ ?

L'ancien Premier ministre, Noureddine Bedoui, a été entendu hier par la brigade économique et financière de la police judiciaire de la wilaya de Constantine dans le cadre d'affaires de corruption liées à la période durant laquelle il était au poste de wali de Constantine de 2010 à 2015.



L'ex-Premier ministre Bedoui a été auditionné, sur commission rogatoire de la justice, en sa qualité d'ancien wali de Constantine. La police judiciaire enquête sur des marchés qui ont été attribués lorsque Noureddine Bedoui occupait le poste de wali de Constantine.

Il a été entendu sur des affaires d'octroi de foncier à des promoteurs immobiliers afin de construire et de réaliser des milliers de logements promotionnels. L'ancien wali de Constantine aurait aussi permis à des parlementaires des deux Chambres d'obtenir des avantages, dont des parcelles de terrain dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, le quartier Zouaghi-Slimane ainsi que dans la ville de Khroub.

M. Bedoui aurait octroyé des parcelles de terrain à des industriels sans respecter la procédure légale. Il est sous enquête préliminaire «approfondie» dans plusieurs affaires par la police judiciaire de Constantine. Pour rappel, celle-ci entend l'ancien Premier ministre suite à un mandat judiciaire émis par le procureur de la Cour suprême.

Nourredine Bedoui sera bientôt entendu par la justice. L'ex-Premier ministre devrait également être auditionné par la Cour suprême sur des dossiers sensibles gérés durant ses fonctions. Contrairement aux rumeurs, M. Bedoui n'a cependant pas été convoqué ni écouté par les éléments de la Gendarmerie nationale de Bab Jdid. Auparavant, Noureddine Bedoui avait été entendu par la justice dans deux affaires différentes. La première concerne le dossier d'Abdelghani Hamel. Il se trouve que ce dossier a été scindé en quatre parties et que, pour des raisons de compétence territoriale, chacune d'entre elles est traitée par un tribunal différent. L'affaire centrale a été traitée à Alger, au tribunal de Sidi M'hamed, et les trois autres parties ont été réparties entre Blida, où il doit comparaître avec Noureddine Berrachedi, ancien chef de la sûreté de la wilaya d'Alger, Tipasa, où sa comparution se fera avec l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh, et enfin à Boumerdès où a été transmis son dossier.

C'est donc là qu'un juge d'instruction l'a entendu tout récemment sur un point précis.

Le procès Hamel avait en effet fait ressortir l'existence d'une zone d'ombre relative à une directive adressée par les services de Nourredine Bedoui, alors ministre de l'Intérieur, pour l'annulation d'une décision de justice interdisant l'octroi d'un terrain de 14 000 m2 aux fils Hamel. Il a fait de nouveau l'objet d'une convocation émanant de la justice. Cette fois, il a été de nouveau auditionné pour une très grosse affaire, celle des cinq millions de signatures collectées au profit de Abdelaziz Bouteflika lors de sa campagne pour le cinquième mandat. Il s'agit d'un dossier à part sur lequel travaille la justice depuis un moment déjà. Il a fait aussi l'objet d'une grosse enquête de la part des services de sécurité compétents en la matière. L'enquête a mis en relief l'existence d'un très grand nombre de fausses signatures et d'usurpation d'identité.

Hocine Adryen

PROCÈS EN APPEL D'ALI HADDAD

Poursuite de l'audition des accusés

LE PROCÈS en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad s'est poursuivi, hier à la Cour d'Alger, pour le troisième jour consécutif, par l'audition des anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul et Boudjemaa Talaï. Le tribunal de première instance avait condamné Amar Ghoul à une peine de 10 de prison ferme et Talaï à 3 ans de prison ferme pour l'octroi délibéré d'indus privilèges à l'homme d'affaires Ali Haddad et abus de fonction lorsqu'ils occupaient les postes de ministres.

Lors de son audition, Amar Ghoul a affirmé que toutes les décisions qu'il avait prises en tant que responsable et ministre intervenaient en application des instructions du président de la République et des décisions du Gouvernement à l'époque, ajoutant qu'il n'avait pas été informé de quelconque dépassement dans les marchés conclus pour réaliser plusieurs projets, à l'instar de l'autoroute est-ouest ou le projet de ligne ferroviaire reliant Tlemcen à Sidi Bel Abbes et Lakhdaria à Bouira. Interrogé sur le fait que l'entreprise du principal accusé ait remporté la majorité des marchés et appels d'offres, M. Ghoul a souligné qu'à l'époque où il était ministre des Transports et des travaux publics, sur 5000 projets recensés dans le secteur, deux seulement avaient été attribués à Haddad. Pour sa part, Boudjemaa Talaï a nié en bloc les faits qui lui sont reprochés, soulignant qu'il ne s'agissait pas d'abus de fonction, ni d'octroi d'indus privilèges, mais de simples actes de gestion.

Il a nié également s'être mêlé des affaires de gestion de l'Agence chargée de la réalisation de ladite ligne ferroviaire.

Le procès devrait se poursuivre dans l'après-midi par l'audition du principal accusé Ali Haddad, actuellement en détention à l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna), et d'autres accusés (Mahdjoub Bedda et Abdelkader Kadi) poursuivis eux aussi pour "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus privilèges et abus de fonction". L'ancien chef du FCE Ali Haddad avait été condamné, en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de huit millions de dinars, avec confiscation de tous ses biens. Il est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont obtention de plusieurs privilèges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés publics en violation de la législation en vigueur.

S. O. B.

NOUVELLE CONSTITUTION

Ghouini : «De nouvelles perspectives aux compétences nationales»

LE PRÉSIDENT du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a indiqué, mardi à Sidi Slimane, (wilaya déléguée de Touggourt), que le projet de l'amendement de la Constitution ouvrait de nouvelles perspectives pour les compétences nationales, notamment la frange juvénile.

S'exprimant lors d'un meeting populaire animé dans le cadre de la campagne référendaire pour la consultation populaire du 1er Novembre prochain, M. Ghouini a affirmé que le projet de l'amendement de la Constitution "ouvre de larges horizons pour les compétences nationales, notamment les jeunes, non-disponibles auparavant, à travers des garanties pour le changement escompté, contenues dans la nouvelle constitution".

"Le changement ne s'opère qu'à travers la Constitution", a souligné le même responsable partisan, avant d'ajouter que "le projet de l'amendement de la constitution intervient pour mettre un terme aux anciennes pratiques, notamment l'argent sale, pour laisser place à l'honnêteté et la crédibilité".

"Le projet de l'amendement de la constitution prévoit une série de mécanismes pour nettoyer la société de la corruption, par la limitation des mandats de représentation parlementaire, l'implication des jeunes dans la gestion des affaires du pays et l'ouverture de la voie aux jeunes compétences pour servir l'intérêt de la société et du pays", a-t-il poursuivi.

Ce projet prévoit des mécanismes de promotion du rôle de la société civile, dont sa participation aux assemblées populaires communales et de wilayas, ses propositions concernant les divers projets de développement, en sus de la création de l'observatoire national de la société civile, a ajouté M.Ghouini.

Le président du Mouvement El-Islah a appelé, au terme de son intervention, les citoyens à se rendre massivement aux bureaux de vote et se prononcer en faveur du projet de l'amendement de la constitution qui, a-t-il dit, assure l'association des jeunes et des universitaires, ainsi que des compétences nationales dans la décision locales et nationales et la gestion, à l'avenir, des affaires publiques.

S. N.

AADL 2

Début de la remise des clés pour les souscripteurs d'Alger

L'AGENCE nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a annoncé le lancement, à partir d'aujourd'hui, d'une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affecté à un site à Sidi Abdellah (ouest d'Alger)"L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, AADL, porte à la connaissance des souscripteurs inscrits au programme AADL2 affectés au site 1000 logements quartier 25 Sidi Abdellah que l'opération de remise des clés des logements sera lancée à partir du 14/10/2020", a précisé la même source dans un communiqué publié mardi sur son site web. Les bénéficiaires concernés sont appelés de se présenter au site munis d'un engagement notarié original, deux copies de la décision d'affectation et deux copies de la pièce d'identité, informe la même source. Le directeur général de l'ADDL , Mohamed Tarek Belaribi, avait rassuré récemment que les opérations de remise de logements de type location-vente se poursuivaient. Après les deux dernières opérations d'envergure du 5 juillet et 20 août derniers, portant respectivement sur la distribution de 10 000 et 23 000 appartements AADL, un nombre plus important de logements de type location-vente sera livré à travers le territoire national à l'occasion du 1er novembre prochain. Il avait, dans ce cadre, donné des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'assurer un suivi de près et d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur.

H. B.

LPP

Les souscripteurs retardataires invités à retirer les ordres de paiement

L'ENTREPRISE nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité l'ensemble des souscripteurs à la formule Logements promotionnels publics (LPP) ayant déposé leur dossier depuis 2013, à retirer les ordres de paiement et verser les deux premières tranches dans un délais n'excédant pas 30 jours. Dans le cadre de l'assainissement des listes définitives de la formule LPP, l'ENPI invite l'ensemble des souscripteurs ayant déposé leur dossier depuis 2013 et n'ayant pas retiré les ordres de paiement des deux premières tranches ou en retard de les verser, à se rapprocher des services commerciaux de la Direction générale, et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis, lit-on dans un communiqué publié par l'ENPI sur sa page Facebook. Les souscripteurs retardataires sont priés de bien vouloir se rapprocher, le cas échéant, des directions régionales (DR) ou directions de projets sur le territoire national, à l'instar de la DR Sud à Ouargla réservés aux souscripteurs des wilayas d'Ouargla, Laghouat, Adrar, El Oued et Ghardia, ou encore la Direction de projets à la wilaya de Tlemcen réservés aux souscripteurs habitant Tlemcen, Saida et Béchar, outre la DG pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger, précise-t-on de même source. Août dernier, le Président-directeur général (P-DG) de l'ENPI, Soufiane Hafedh, avait souligné l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets de logement, et de coordonner les efforts entre les divers services et directions de wilayas afin de livrer ces projets dans les meilleurs délais.

M. B.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

LES PRIX EN HAUSSE

Les prix des produits alimentaires de large consommation et certains produits agricoles enregistrent une hausse ces derniers jours. A une semaine de la rentrée scolaire, les ménages devront se battre sur deux fronts.



Une situation qui n'arrange en rien le consommateur dont le pouvoir d'achat ne cesse de se détériorer. Une virée dans certaines grandes surfaces et supérettes nous a permis de constater certaines augmentations concernant quelques produits de large consommation tels que les œufs, les pâtes, l'huile, le café, la confiture ainsi que les produits d'entretien.

Ces derniers ont connu subitement des augmentations atteignant parfois plus de 10%, ce qui a suscité le mécontentement de nombreuses familles algériennes qui arrivent à peine à subvenir à leurs besoins essentiels. En effet, ces augmentations oscillent, selon les commerçants, entre 5 et 30 DA, selon le produit. Si certains citoyens ont pris la décision de boycotter les produits qui ont connu une augmentation, d'autres se disent obligés de s'approvisionner.

Parmi les denrées alimentaires qui ont récemment connu une hausse des prix, les pâtes arrivent en tête de liste avec une augmentation allant de 5 à 10 DA, le lait pour bébé de 30 DA, le lait en pack, comme Candia, Soummam et autres, de 10 DA. Les augmentations concernent également le café (5 DA), l'huile de 2 et 5 litres (10 et 15 DA), les boîtes de confiture toutes marques confondues (10 DA) et enfin divers produits d'entretien (10 à 20 DA).

Au sujet de ces augmentations, le président de la Fédération nationale des grossistes en alimentation, Said Kebili, a fait savoir que de nombreux commerçants de détail profitent des circonstances actuelles pour spéculer sur les prix.

Il estime que ces augmentations sont injustifiées dans de nombreux cas. Il souligne que certaines denrées alimentaires fabriquées localement sont disponibles, regrettant l'ambiguïté et l'absence de déclarations officielles concernant les augmentations de prix.

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a attribué les hausses soudaines des prix de certaines denrées alimentaires à l'absence de données officielles sur les prix et les raisons de leur hausse. «Aussi, de nombreux spéculateurs se précipitent pour s'approvisionner et attendent l'opportunité pour augmenter - et de manière aléatoire - leurs prix, loin de la censure», explique-t-il. M. Hariz a indiqué que pour résoudre ce problème, il faut augmenter la production nationale à 80%. Notons que les prix des fruits et légumes connaissent aussi une augmentation ces jours-ci qui oscillent entre 50 et 120 DA.

La pomme de terre est vendue à 65 DA dans quelques marchés de la capitale. La carotte est entre 70 et 100 DA, le poivron coûte à140 DA, le piment vert entre 70 et 140 DA, la courgette entre 90 et 180 DA, le fenouil 170 DA, le concombre entre 90 et 120 DA, l'oignon entre 45 et 65 DA et la tomate entre 80 et 120 DA. Les légumes hors de prix sont les haricots verts, dont le prix a grimpé de 100 DA le kilo au double, et ce en quelques jours seulement. Le citron, quant à lui, n'a pas chuté du seuil des 250, voire 300 DA le kilo.

Lynda Louifi

MAHMOUD KOUABI, ANALYSTE EN ÉCONOMIE :

«L'Algérie nouvelle passe par un nouveau modèle économique»

FAISANT le procès du modèle économique «antérieur», l'analyste en économie Mahmoud Kouabi préconise une rupture totale avec ce modèle basé, des années durant, sur la répartition de la rente et l'adoption d'un modèle créateur de richesses.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, l'analyste estime que le pari est celui de la rupture avec le modèle économique antérieur qui «a prouvé son échec en étant incapable de produire une valeur ajoutée ou de diversifier l'économie».

«Une Algérie nouvelle passe nécessairement par un nouveau modèle», souligne M. Kouabi qui affirme que sa concrétisation ne peut être réalisée que «si l'on mute d'un modèle de répartition de la rente à un modèle de création de richesses à même d'asseoir une économie concurrentielle». Pour cet analyste, le modèle économique antérieur a laissé le pays en marge de ce qui se passait dans le monde.

L'économie du pays fonctionnait en dehors des principes de compétitivité et de concurrence établis sur le marché mondial, selon les explications de l'intervenant. Il est catégorique quant à la nécessité du changement. Selon lui, il n'est pas normal qu'une économie ne fonctionne pas selon les fondamentaux de l'économie mondiale. «On doit se réconcilier avec ces fondamentaux si l'on veut construire une économie», précise M. Kouabi.

L'intervenant rappelle comment était répartie la rente : la commande publique, les subventions, directes ou indirectes, évaluées à quelque 17 milliards de dollars. «C'est énorme et ça n'existe nulle part ailleurs», signale l'intervenant, qui affirme que les subventions étaient aussi destinées aux entreprises, notamment dans le cadre des exonérations fiscales qui, selon lui, ont coûté énormément au Trésor public sans qu'il n'y ait de contrepartie de la part de ces entreprises.

Tout cela nécessite, selon l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, une révision complète des mécanismes, des instruments mais aussi des objectifs assignés au modèle. Il est donc essentiel, indique-t-il, d'aller vers une économie de marché concurrentiel où les règles du jeu seront claires. Interrogé sur la nécessité ou pas de soutenir encore les entreprises, l'orateur estime que «l'Etat n'a pas le choix. L'Etat a le devoir et l'obligation de sauver le tissu économique». Il appelle cependant à éviter les erreurs du passé en essayant de sauver tout le monde. Il préconise dans ce sens de préserver les entreprises viables car, selon lui, «il ne sert à rien de sauver des entreprises dans une situation "comateuse"».

En outre, M. Kouabi juge nécessaire, principalement en cette période transitoire, de continuer à consentir des aides au profit de certains secteurs, à l'exemple de celui du BTPH, pour sauver l'emploi mais également maintenir en activité l'ensemble des outils de production.

Lilia Aït Akli

HAUT FOURNEAU N° 2 D'EL-HADJAR

A PLEIN RÉGIME !

Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar respire enfin. Le haut fourneau n°2 (HF2) est, depuis peu, de nouveau opérationnel. Actuellement, il tourne à plein régime au grand bonheur des sidérurgistes.



Une situation qui va ouvrir la voie à la reprise des négociations sur l'augmentation des salaires des sidérurgistes, qui attendent cette décision depuis longtemps. On a appris, à ce propos, qu'une réunion est prévue en décembre prochain entre la direction générale de l'entreprise et les représentants légaux des travailleurs, entre autres le syndicat d'entreprise d'ArcelorMittal et le comité de participation. Des syndicalistes ont déclaré au Jeune Indépendant : «Nous sommes heureux de revoir le haut fourneau n°2 (HF2) repartir de nouveau et la production en marche. Nous respecterons la trêve sociale signée avec l'employeur. Nous sommes aussi heureux de le rencontrer en décembre prochain pour rediscuter, une énième fois, de la question des salaires».

Notons que les négociations autour de ce dossier ont fait l'objet d'un litige continuel entre les sidérurgistes et l'employeur.

Les sidérurgistes indiquent que le redémarrage du HF2 ainsi que les grands travaux menés à travers les unités de production se sont déroulés dans de bonnes conditions.

«Aujourd'hui, l'usine est de nouveau en fonctionnement avec un autre état d'esprit, imprégné d'une prise de conscience générale et d'une ferme intention d'améliorer en volume et en qualité la production et les ventes», a-t-on précisé. Un syndicaliste a tenu à rendre hommage aux travailleurs qui ont déployé beaucoup d'efforts et de patience pour redémarrer leur usine. «Les travailleurs ont mis du cœur à l'ouvrage et n'ont à aucun moment rechigné à l'effort» , a-t-il dit.

Par ailleurs, les sidérurgistes ont tenu à rappeler les encouragements des pouvoirs publics pour rehausser le complexe sidérurgique d'El-Hadjar et le placer en tête de la production de l'acier en Algérie. Lors de sa dernière visite à l'usine d'acier d'El-Hadjar, le chef du gouvernement a exhorté l'ensemble les travailleurs à multiplier la production, et cela a, semble-t-il, marqué les sidérurgistes. Le complexe sidérurgique d'El-Hadjar est détenu aujourd'hui à 100 % de ses capitaux par l'Etat algérien. Celui-ci a déboursé 1,5 milliard de dollars pour la rénovation des installations industrielles de l'usine, laquelle devrait produire 1,2 millions de tonnes d'acier en 2021 et 4 millions de tonnes à l'horizon 2022.

Nabil Chaoui

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Grogne des enseignants vacataires

ILS ÉTAIENT, hier, environ trois-cents enseignants vacataires au rang de doctorants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou à observer un sit-in devant le rectorat pour exprimer leur mécontentement. Celui-ci a pour source leur non titularisation en dépit de leur compétence et de leur ancienneté dans leurs postes. A titre de rappel, l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ne compte que 2137 enseignants permanents dont 514, soit 24,05 %, sont de rang magistral. Or ses besoins réels en enseignants permanents sont de 3685, soit donc un manque à gagner de 1548 enseignants.

En définitive, même si ces manifestants venaient à obtenir gain de cause, il y aurait toujours un déficit en en enseignants permanents. Nous devons relever que la grogne n'est pas seulement chez les enseignants vacataires de l'université Mammeri de Tizi-Ouzou. Et pour preuve : ils étaient encore 250 enseignants environ de l'éducation nationale à observer hier encore, et pour les mêmes motifs un rassemblement devant la direction de l'éducation nationale de Tizi-Ouzou.

Ces enseignants en colère ont demandé à être définitivement intégrés dans l'enseignement ; autrement dit à bénéficier enfin de la titularisation. Il reste cependant à savoir si, avec la disette financière que connaît actuellement le pays, les deux ministères concernés, c'est le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de l'éducation nationale, peuvent puiser de leurs trésoreries les montants d'argent nécessaires pour satisfaire les revendications de leurs travailleurs concernés.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'assemblée populaire communale de ghardaia informe l'ensemble des personnes physiques ou morales que la commune de ghardaia lance une adjudication publique au siège de la commune, pour la location de :

* Marchai couvert de proximité situe à oud nechou commune de ghardaia pour une mise à prix qui ne peut être inferieure à un million dinar algérien (1000.000.00 DA).

* Marchai parisien de proximité situe à bouhraoua commune de ghardaia pour une mise à prix qui ne peut être inferieure à trois millions dinar algérien (3000.000.00 DA).

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges du bureau du patrimoine communal contre paiement d'un montant de sept mil cinq cent (7.500.00) DA) auprès du trésorier communal et du secteur Sanitaire.

Les adjudicataires sont tenus de présenter deux dossiers dans des enveloppes séparées et fermée et, portant la mention « dossier technique » ou « dossier financier » adjudication pour la location du marché de proximité couvert I – à ne pas ouvrir.

L adjudicataire peut bénéficier des deux marchés en même temps s il présente un montant plus offrant.

1- L'offre technique :
 - Demande de candidature indiquant l'adresse complète, le numéro de téléphone - le fax et le numéro du compte bancaire
 - Statut de l'entreprise pour les sociétés.
 - Copie de la carte d'identité pour les personnes physiques et du gérant pour les sociétés.
 - Casier judiciaire des personnes physiques et du gérant pour les sociétés ne dépassant pas trois (03) mois de validité.
 - Extrait de rôle apuré ou échelonné .
 - Récipicé du trésorier communal justifiant le paiement des droits du cahier des charges
 - Justification du chiffre d affaire déclaré auprès de la direction des impôts pour la dernière année.
 - Reçue de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés pour la dernière année.
 - Chèque bancaire ou postal certifié d'un montant de deux cent mil dinar algérien (200.000.00) DA représentant la caution provisoire pour la partlcipation à l'adjudication.
 - Copie du registre du commerce (légalisé par les services du registre de commerce

2- L'offre financière doit être déposé le jour de l'adjudication et doit contenir :
 - L'offre financière en chiffre et en lettre (conformément au model joint au cahier des charges) rempli, signé, daté et cacheté.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première publication de l'avis d'adjudication dans les journaux nationaux , si ce jour coïncide avec un jour férlée ou jour de repos légal il sera prorogé au jour ouvrable suivant ouvert.

Le dossier technique et financier doit être déposé au siège de la commune de Ghardaia au bureau du patrimoine communal, pendant la période de préparation des offres la date limite des dépôts étant fixée la dernier jour la période de la préparation de offert douze (12 :00) heure

- Ne sont pas pris en considération les dossiers déposés après la date et l'heure limite de dépôt des offres.

L'ouverture et l'étude des offres se fera au siège de la commune de Ghardaia le dernier jour de la période de préparation des offres à quarterez heure (14 :00),

L'adjudication aura lieu au siège la commune de Ghardaia en présence des adjudicataires ou leurs représentants légaux dument mandatés, le lendemain du jour de l'ouverture des offres à neuf heure trente (09 :30) , si ce jour coïncide avec un jour férlée ou jour de repût légal il sera prorogé au jour ouvrable ouvert suivant à la même heure.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2020 / ANEP 2016016506**

République algérienne démocratique et populaire
Wilaya de Laghouat
Daira de oued morra
Commune de oued morra

Numéro d'identification fiscale 098503219117229

Annonce de résiliation

Conformément au article 149 du décret présidentiel N ° 15-247 du 16/09/2015 réglementant les marchés publics.

Sur la base de l'annonce publiée par les quotidiens El Hayat et Le Jeune Independent le 17/06/2020 contenant l'annonce de l'APPEL D' OFFRES

Sur la base de l'annonce subventions temporaires en date du 21/07/2020 délivrées au quotidiens El Hayat et Le Jeune Independent

Le président de L'assemble populaire communal annonce la résiliation a tors de la convention N° 14 /2020 du 30/08/2020 conclu avec EURL elsolhi des enterprises commune de sofiane Wilaya de betna come suit:

- Titre de l'opération: Ouverture et réhabilitation de la piste dans le quartier de Hayat Al-Rebat + Hassi Mustafa, à 15 km
- N° de l'operation : NE 5 591 1 262 234 18 03
- Montant de l'offre: 11,566,800,00 DA
- Montant des travaux payé: 0,00 DA
- Montant des travaux non rémunérés: 0,00 DA
- Le montant de l'apurement des engagements 11.566.800,00DA

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2020 / ANEP 2016016649**

GHARDAÏA

La société civile «pierre angulaire» de la démocratie participative

Le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé hier, depuis Ghardaïa, que la société civile constituait la « pierre angulaire » de la démocratie participative, dans le cadre de la nouvelle Algérie.



La constitutionnalisation de la société civile et la création d'un observatoire du mouvement associatif démontrent la volonté politique de promouvoir et d'accompagner ce potentiel humain « incontournable » pour amorcer le changement et le décollage socio-économique du pays, a souligné M. Berramdane lors d'une rencontre avec les représentants du tissu associatif local.

M. Berramadane a mis en exergue, en outre, l'importance et la nécessité de mettre en place des mécanismes visant à promouvoir le rôle « efficient » du mouvement associatif, à travers un meilleur encadrement et un professionnalisme, afin d'ancrer le principe de démocratie participative sur le terrain.

Il a réitéré, dans ce sens, la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'œuvrer à soutenir les actions de la société civile et le mouvement associatif, en leur offrant l'opportunité de devenir des partenaires dans la prise de décision dans les confins du pays sans exclusion.

Le conseiller du président de la République a convié les membres du mouvement associatif à enrichir d'une manière effective la stratégie de développement et de la promotion du mouvement associatif, de la base au sommet, afin de permettre d'ores et déjà de « jeter les jalons de la construction de la nouvelle Algérie ».

La société civile et le tissu associatif doivent être « au cœur de toute décision » visant à améliorer le quotidien du citoyen dans toutes les localités du pays, a-t-il ajouté. Après avoir écouté les doléances du mouvement associatif de la wilaya de Ghardaïa, axées principalement sur le rôle des associations dans les décisions locales et leur évaluation, la formation et l'encadrement de cette société civile ainsi que les contraintes rencontrées sur le terrain,

M. Berramdane a assuré les participants à cette rencontre de la prise en charge de leurs doléances à travers la constitutionnalisation et l'institutionnalisation du mouvement associatif et de la société civile dans la future constitution amendée, dont plusieurs articles leurs sont dédiés, ainsi que la création d'un observatoire national de la société civile.

R.R

KHENCHELA

La gestion de la station thermale Hammam Essalihine cédée à l'ANDT

LE DROIT de gestion de la station thermale Hammam Essalihine, de la commune d'El Hamma (Khenchela) a été cédée par l'APC de cette collectivité à l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), a-t-on appris hier, du directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaabach.

Le cahier de charges de l'accord de location a été paraphé dimanche, par le président de l'APC et la directrice de l'ANDT respectivement Saïd Takouachet et Djazia Ouchène, selon le même cadre qui a précisé qu'en vertu de cet accord, l'ANDT assurera la gestion de cet équipement touristique pour une durée de cinq années courant à compter de 2021.

« Le futur gestionnaire assurera durant les trois prochains mois le parachèvement des travaux de réhabilitation et aménagement des pavillons et chambres de la station ainsi que l'installation d'un réservoir d'eau froid en prévision de la réouverture prochaine de la station », a-t-il dit, déclarant que selon les termes de l'accord, « les travaux de réhabilitation incluant l'aménagement d'aires de jeu pour enfants seront poursuivis progressivement durant les deux premières années de location ».

L'objectif de l'accord est de profiter de l'expérience de l'ANDT qui gère aussi la station thermale de Hammam Debagh de Guelma pour moderniser Hammam Essalihine de Khenchela et en faire « une destination pour les curistes nationaux et étrangers », a assuré, M. Boukaabach.

Structure touristique et thermale par excellence, l'exploitation de Hammam Essalihine remonte à l'époque romaine, avec notamment l'aménagement d'une piscine en plein air pour jouir des eaux chaudes des sources naturelles du site.

La station compte deux piscines en plein air, l'une rectangulaire mesurant 14 mètres de long sur 10 mètres de large et la seconde circulaire de cinq mètres de diamètres et plusieurs dizaines de chambres.

L'Entreprise régionale de génie rural, Safa-Aurès, avait assuré du 1er mars 2019 au 29 février 2020 la gestion de cette station, fermée en mars passé sur décision du wali, Ali Bouzidi et du président de l'APC d'El Hamma dans le cadre des mesures de prévention de la propagation du nouveau coronavirus.

R.R

HABITAT RURAL À MÉDÉA

L'Affectation de plus de 2500 lots sociaux bientôt relancé

L'OPÉRATION d'affectation de plus de 2500 lots sociaux, ventilés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs mois, en raison de multiples contraintes, sera bientôt relancée, suite aux directives données pour la prise en charge, dans l'immédiat, des obstacles sur lesquels butait cette opération, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.

Le retard accusé concerne, selon la même source, un quota de 45 lotissements sociaux, composés de 2570 lots sociaux, répartis sur douze communes des dairas de Chahbounia, Ain-Boucife, Chellalt-El-Adhaoura, Azziz et Souagui, qui pour divers motifs, n'ont pu être affectés, à temps, aux citoyens qui ont formulé des demandes auprès de leurs communes respectives, a-t-on ajouté.

L'examen récent de ce dossier en conseil d'exécutif, présidé par le wali, Djahid Mousse, a permis d'identifier les principales contraintes à l'origine de ce retard, a indiqué la même source, précisant que parmi les obstacles évoqués, la lourdeur des procédures administratives, le retard dans l'établissement des actes de propriété et la transparence dans l'élaboration des listes des bénéficiaires au niveau des services de la commune.

Des instructions fermes ont été données par le wali en vue de la prise en charge, dans les meilleurs délais, de ces contraintes, de sorte à permettre aux citoyens de disposer, le plutôt possible, de son lot et entamer son projet de construction, a-t-on fait savoir de même source. Outre la prise en charge du volet administratif, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) concernés ont été invités à plus de coordination avec les directions impliquées dans ce dossier pour accélérer l'ensemble des procédures et régler définitivement les problèmes qui ont causé ce retard, a-t-on signalé.

R.R.

LAGHOUAT

L'amendement de la Constitution, une étape vers l'Algérie nouvelle

LE CALIFE général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Mohamed Ali Bel Arabi Tidjani, a affirmé lundi que l'amendement de la Constitution constituait « une étape positive dans l'édification de l'Algérie nouvelle. » « Par sa participation au référendum et par son vote, le peuple algérien démontrera la conscience de ses responsabilités essentielles d'aller de l'avant et de construire un Etat de droit et une justice réelle », a-t-il souligné dans une déclaration à a presse.

Le Khalife général de la Tidjania, dont le siège est à Ain-Madhi (Laghouat), estime, dans ce contexte, que le retour au peuple pour définir son destin à travers la Constitution du pays, « est un point positif à inscrire à l'actif de la direction actuelle du pays » qui, a-t-il dit, « a honoré ses engagements pris lors de la campagne électorale du Président Abdelmadjid Tebboune. »

« Il n'est un secret pour personne qu'il existe des parties qui guettent l'Algérie, ne lui souhaitent pas du bien et œuvrent pour le boycott du prochain référendum sur l'amendement de la Constitution et la diffusion, via les réseaux sociaux, de leurs idéologies », a fait remarquer Cheikh Bel Arabi Tidjani, en relevant, cependant, que « la jeunesse algérienne est assez mature et consciente pour ne pas se laisser entrainer par des groupes cherchant la déstabilisation et l'entrave à tout ce qui serait positif pour l'Algérie. »

Le Khalife général de la Tariqa Tidjania pense, par ailleurs, que le choix de la date du 1er Novembre pour la tenue du référendum sur l'amendement de la Constitution n'est pas fortuit, pour ce qu'il véhicule comme charge symbolique révolutionnaire et repère identitaire national. **R.R**

Tennis : Douter d'un champion, c'est dangereux, douter de Nadal à Roland Garros , c'est une folie

Malgré ses douze titres à Paris et le sentiment d'invincibilité qu'il peut dégager sur terre battue dans le format en trois sets gagnants, certains ont encore douté de Rafael Nadal. Il a répondu en remportant son 13e Roland-Garros, sans perdre un set, et en démolissant Novak Djokovic en finale. Oui, il arrive encore à épater, à 34 printemps et 15 ans après son premier sacre. Lorsque Rafael Nadal a remporté son premier Roland-Garros, en 2005, quelques jours après son 19e anniversaire, il y avait comme une forme d'évidence.



Ce ne serait pas un "one shot". On en prenait pour quelques années de domination terrienne, et donc parisienne. Mais de là à imaginer que, quinze ans plus tard, nous serions encore là, à contempler son règne... Celui-ci s'apparente de plus en plus à une monarchie absolue, quand bien même Wawrinka, Federer et Djokovic ont réussi, dans cette décennie et demie, à ramasser une miette chacun, qui pèse d'ailleurs tant dans leurs carrières respectives. Nadal a donc soulevé dimanche sa 13e Coupe des Mousquetaires, assorti de son 100e match remporté. Cette double marque est pourtant presque éclipsée ce jour par celle des 20 titres en Grand Chelem. A juste titre. En égalant le record de Roger Federer, le champion espagnol franchit un cap supplémentaire dans l'histoire de son sport, même si l'intéressé ne galope pas après ce genre d'accomplissements. "On ne peut pas être frustré parce que le voisin a une plus grande maison", disait-il l'année dernière à propos de ce fameux record. Aujourd'hui, sa maison est aussi belle et aussi grande que celle de Federer. Mais c'est l'aile parisienne de son imposante demeure qui attire le plus l'œil. 13 titres. Le nombre (même plus le chiffre...) claque de façon surréaliste. Jamais un joueur ou une joueuse n'avait remporté un tournoi, aussi mineur fût-il, autant de fois. Et lui accomplit ce prodige dans un des quatre tournois du Grand Chelem. 13 titres en 16 éditions. C'est délirant, surréaliste, tout ce que vous voudrez. Mais c'est bien pour cela qu'il ne fallait surtout pas douter de lui. Ni avant ce tournoi ni avant cette finale. Il y avait quelques raisons objectives de s'interroger. Pas un tournoi en sept mois et seulement trois matches sous le coude en arrivant à Paris. C'était peu. Puis ces conditions, lourdes, humides, qui ne servent pas son lift monstrueux et le rebond indécent qui en découle. Nadal avait même pesté après les nouvelles balles utilisées à Paris. Il préférait les précédentes. Mais peu importe la saison, les balles, le toit ou pas le toit, le vent, le soleil, l'ombre ou la pluie, l'élément primordial, le seul qui compte, reste encore et toujours le même : sous ses pieds, de la terre battue. Ici plus qu'ailleurs, il ne faut jamais l'enterrer. Nadal a eu une part de réussite dans cette quinzaine : un tableau très clément jusqu'aux quarts de finale (au moins), qui lui a permis d'acquérir ce temps de jeu dont il manquait. Sa marge est telle à Paris sur le commun des mortels qu'il a pu utiliser ses premiers tours comme une préparation grandeur nature pour les joutes finales. Une fois dans son rythme, le nombre de joueurs susceptibles de le battre en trois sets gagnants sur sa surface favorite se comptent, non sur les doigts d'une main, mais sur un doigt. Un super Thiem, potentiellement, mais il ne l'a encore jamais réalisé. Non, le seul de taille à le briser, c'était Novak Djokovic. Le joueur qui l'avait le plus souvent battu sur terre. Un des deux joueurs à l'avoir battu à Paris. Un joueur en pleine confiance, vainqueur à Rome et battu par personne en 2020, à part lui-même. Pour toutes ces raisons, la 13e finale victorieuse de Rafael Nadal est peut-être, sinon la plus belle, la plus impressionnante. Avec le dessert en entrée, ce 6-0 cinglant, comme un écho à celui de la finale 2008 contre Federer. Djokovic n'aura marqué que sept jeux. Et cela, franchement, c'était impossible à envisager. Une victoire de Nadal, oui, une boucherie, non. C'est le plus épatant avec lui. Au bout de quinze ans, il arrive encore à surprendre. "Rafa a prouvé que tout le monde avait tort", a soufflé Djokovic après le match. Tout le monde, et il s'inclut dedans, car il se pensait vraiment de taille à déboulonner le roi, ou encore que les conditions de jeu le favoriseraient. Il a eu tort et nous tous avec lui . Malgré sa phénoménale carrière, le Majorquin a dû faire face au scepticisme plus d'une fois. Tout jeune, déjà. Avec un jeu nécessitant un tel engagement, il ne durerait pas. C'était certain. Résultat, 15 ans et 4 mois séparent son premier de son plus récent titre du Grand Chelem. Du jamais vu dans l'ère Open. Bim, les sceptiques. Je me rangeais plutôt parmi ces sceptiques-ci il y a une quinzaine d'années, donc je prends ma modeste part. Je ne comptais en revanche pas parmi les croque-morts prêts à mettre ses ambitions en bière en 2015, quand rien n'allait, quand il prenait trois petits sets sur le Chatrier, quand il trouvait le moyen de perdre en cinq sets à l'US Open après avoir mené deux manches à rien. Deux anomalies dans sa carrière. Mais on n'enterre pas un champion de cette envergure. Douter de Nadal, c'est dangereux. Douter de lui à Roland-Garros, c'est une folie. Dans ce monde si incertain, personne ne peut dire où nous en serons tous dans sept mois, quand Roland-Garros, espérons-le, reviendra. Mais retenez bien la leçon : vous prendrez le risque de douter de Nadal à vos propres dépens.

BASKET – NBA (PLAY-OFFS) : Les LAKERS champions pour la 17e fois

LES LOS ANGELES Lakers ont décroché le 17eme titre de champion de leur histoire ce dimanche, en battant Miami 106-93 dans le Match 6 des Finales NBA, à Orlando. LeBron James a été élu MVP des Finales. Cette fois, ils n'ont pas laissé l'occasion de conclure ! Les Los Angeles Lakers ont remporté le Match 6 des Finales NBA, et donc leur 17eme titre de champions NBA ! Battus par Miami vendredi (111-108) à l'issue d'une dernière minute qui a fait beaucoup parler, les Californiens ont montré qu'ils étaient bien les plus forts cette saison, et se sont imposés 106-93 pour aller décrocher cette bague. Mais si le score final parait presque serré, les Lakers ont pourtant archi-dominé les Floridiens pendant la rencontre, comptant jusqu'à 36 points d'avance. Miami, qui a un peu résisté durant le premier quart-temps (28-20 pour les Lakers), a ensuite complètement explosé physiquement. Goran Dragic a pourtant pu disputer cette rencontre (19 minutes, 5pts à 2/8 aux tirs, 5rbds), mais cela n'a absolument rien changé. Les Lakers ont tout renversé sur leur passage, à l'image d'un LeBron James de nouveau en triple-double : 28 points, 14 rebonds, 10 passes ! A la mi-temps, les Violet et Or menaient déjà 64-36, puis leur avance a encore grimpé, jusqu'à +36, avant que Miami ne revienne dans le dernier quart (remporté 35-19), mais cela faisait longtemps que l'affaire était entendue. Même les 25 points, 10 rebonds et 5 passes d'un Bam Adebayo retrouvé n'ont pas permis à Miami de lutter, alors que Jimmy Butler termine avec 12 points, 7 rebonds et 8 passes. Du côté des Lakers, Anthony Davis a signé un gros double-double (19pts, 15rbds) et Rajon Rondo a marqué 19 points, alors qu'Alex Caruso, présent dans le cinq majeur, a dû se contenter de 4 points.

LEBRON JAMES RENTRE DANS L'HISTOIRE

Dix ans après, les Lakers sont donc de nouveau sur le toit de la NBA, avec ce 17eme titre (12 depuis que la franchise est basée à Los Angeles, 5 quand elle était à Minneapolis) qui leur permet de revenir à hauteur des Boston Celtics. Certains estimaient que ce titre 2020 aurait un astérisque, car il a été remporté dans une « bulle », sans avantage du terrain, après quatre mois et demi de pause, mais les Lakers n'ont pas volé leur trophée, avec seulement cinq défaites en play-offs. Et cette victoire en 2020 sera d'autant plus marquante qu'elle intervient l'année du décès de l'une des légendes des Lakers, Kobe Bryant. LeBron James n'aura peut-être pas le temps de devenir une légende de la franchise au même titre que Kobe, mais il l'a déjà marqué de son empreinte. Le « King » est un peu plus rentré dans l'histoire dimanche en devenant le troisième joueur après John Salley (Detroit, Chicago et les Lakers) et Robert Horry (Houston, Lakers et San Antonio) à remporter au moins trois titres avec trois franchises différentes (Danny Green, titré avec San Antonio, Toronto et les Lakers, le rejoint également dans cette liste). Dimanche, il a été élu MVP des Finales à l'unanimité (11-0), ce qui fait de lui le premier joueur à remporter trois trophées de MVP des Finales avec trois franchises différentes. Le tout à bientôt 36 ans ! Et ce n'est peut-être pas fini… Rendez-vous désormais en 2021 pour une nouvelle saison, dont on ne sait toujours pas quand elle commencera.

Judo / Algérie : La sélection "seniors dames" en stage bloqué à Souidania (FAJ)

LA SÉLECTION algérienne "seniors" dames de judo, composée de 17 athlètes, effectuera à la fin de ce mois d'octobre un stage d'une quinzaine de jours au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger), en vue des importantes échéances à venir. Pour s'assurer qu'aucun membre de la sélection nationale, y compris parmi les quatre membres du staff technique, n'a contracté le coronavirus, la FAJ compte précéder ce stage de tests PCR ."Les judokas et leur encadrement technique subiront des tests de dépistage ce lundi. Après quoi, ils resteront en isolement, sur place, jusqu'à l'annonce des résultats. Si tout se passe bien et qu'aucun cas positif au COVID-19 n'est détecté, la sélection nationale pourra entamer son stage, qui se poursuivra jusqu'au 28 octobre courant" a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué. Si la FAJ a pris des mesures aussi draconiennes, c'est parce qu'à la fin du mois d'août dernier, lors d'un précédent stage de la sélection féminine à Souidania, les tests PCR avaient révélé la présence de dix cas positifs au COVID-19. Ce qui avait d'ailleurs conduit à l'annulation dudit stage.

ABDUL-ILAH MOUMINA (PRÉSIDENT DU AHLI DJEDDAH D'ARABIE SAOUDITE):

«Belaïli doit payer deux millions d'euros pour partir»

Le meneur de jeu algérien Youcef Belaïli "est toujours sous contrat" avec Al-Ahli et devra s'acquitter d'une indemnité de deux millions d'euros pour pouvoir partir, a assuré le président du club saoudien de football, Abdul-llah Moumina. "Belaïli a décidé de mettre fin à son contrat avec Al-Ahli de manière unilatérale, après que nous ayons bloqué son salaire, suite à son refus de revenir à Djeddah.



Au début, la fermeture des frontières liée au contexte sanitaire lui avait servi de prétexte pour ne pas rejoindre son club. Mais lorsque nous avons réglé ce problème, en lui envoyant un avion privé grâce à l'intervention du ministre des Sports, il a refusé de le prendre sur conseil de son père", a expliqué le président d'Al-Ahli dans une déclaration à la chaîne locale KSA Sports."Belaïli est toujours lié par un contrat avec Al-Ahli. Maintenant s'il veut partir, il n'a qu'à payer 2 millions d'euros pour que le club renonce à l'affaire", a-t-il ajouté. Le père du joueur, qui est aussi son manager, avait assuré dernièrement que la Fifa avait donné gain de cause à son fils. L'ancien joueur de l'ES Tunis (28 ans) est entré en conflit avec sa direction suite à son refus de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements. En compagnie de son coéquipier en équipe nationale, Djamel-Eddine Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) pour rejoindre Lyon (France), Belaïli n'était pas au rendez-vous le 19 août à l'aéroport international d'Alger, pour son vol spécial de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens. Le manager général du club saoudien, Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement : "Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, nous voulons un élément combatif sur le terrain".

Belaili signe avec une agence allemande

Aux dernières nouvelles, l'international Algérien Youcef Belaïli aurait rejoint une grosse agence de joueurs allemande hier. Il s'agit de Rogon Sport Management qui représente plus de 100 joueurs dont les plus connus sont Roberto Firmino, Thilo Keher ou encore Julian Draxler. Selon nos informations c'est le représentant de l'agence en France, Régis Dorn qui est derrière la signature du joueur. Par ailleurs Rogon entretiens de bonne relations avec l'Olympique Lyonnais, ils représentent d'ailleurs Maxwell Cornet qui joue au même poste que Belaïli. Or le père de Youcef Belaili vient de déclarer que son fils allait signer à Getafe... Une autre nouvelle qui risque de faire couler encore plus d'encre et même compliquer d'avantage la situation de l'international algérien, Un des grands absents dans les rangs des Verts pour les deux matchs de préparation jouée en Autriche et aux Pays Bas, jeudi dernier face au Nigéria et hier face au Mexique.

RS

MC Oran: Le siège du club de nouveau fermé, les Hamraouas ne décolèrent pas

LE SIÈGE administratif du MC Oran, rouvert il y a un peu plus d'une année seulement, a encore fermé ses portes "suite à la détérioration de son état", a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Le siège en question, situé en plein centre-ville, a bénéficié, il y a près de deux années, d'une vaste opération de réhabilitation initiée par la direction locale de la jeunesse et des sports, rappelle-t-on. Les autorités de la wilaya avaient, à leur tour, pris sur leur compte le paiement de plusieurs arriérés de loyer au profit du propriétaire des lieux, à savoir l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran, ce qui a permis la réouverture du siège historique du club phare de la capitale de l'Ouest. Mais seule l'ex-direction des "Hamraoua", que dirigeait la saison passée
le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani, a exploité les lieux jusqu'à la fin de sa mission en juin dernier. "Le piteux état dans lequel se trouve actuellement ce siège ne lui permet pas d'abriter les activités d'un club pensionnaire de l'élite. Il est donc impossible d'exploiter les lieux", a justifié récemment le nouveau directeur de l'administration générale, en marge d'une conférence de presse animée par l'entraîneur Bernard Casoni. Outre ce siège, celui appartenant au Club sportif amateur (CSA) du MCO, sis au boulevard Abane-Ramdane, est lui aussi à l'abandon et dans un état de délabrement total, au moment où la direction se dit dans "l'incapacité" de le restaurer "pour des raisons financières". Implantée dans un endroit stratégique de la ville sur une superficie importante, la bâtisse aurait pu profiter au club, sur le plan financier, si elle avait été exploitée à bon escient, reconnaît-on du côté des dirigeants du CSA/MCO, qualifiant de "véritable gâchis" le sort réservé à ce bien qui n'a pas été intégré dans le capital social de la Société sportive par actions (SSPA) du club.

COA : Rabah Bouarifi, nommé secrétaire général

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) et membre du Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), Rabah Bouarifi, a été nommé nouveau secrétaire général de l'instance olympique algérienne, en remplacement à Abdelhafid Izem, président de la Fédération algérienne des sports scolaires. Il s'agit là d'un changement opéré par le nouveau président du COA, Abderrahmane Hammad, élu à la tête de la plus haute instance olympique en Algérie en septembre passé. Le COA devra par ailleurs organiser incessamment une Assemblée Générale Ordinaire à l'issue de laquelle seront choisis deux nouveaux membres du Comité exécutif qui remplaceront le président élu, Abderrahmane Hammad, et Nouria Benida-Merah, respectivement ex-deuxième vice-président et ex-présidente de la Commission sport et environnement, qui a été exclue en mars dernier. Concernant son remplacement, selon des sources proches du comité olympique, la plus indiquée n'est autre que Soraya Haddad, judoka, médaillée de bronze mondiale en 2005 au Caire, également médaillée de bronze olympique en 2008 à Pékin et 5 fois championne d'Afrique en plus de nombreux titres au niveau local, régional entre autres, soit la judoka algérienne la plus titrée.

FAF : LES CONTRATS ÉCHÉANT LE 31 DÉCEMBRE AUTORISÉS À ÊTRE RENOUVELÉS JUSQU'À LA FIN DE L'ALLER

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a autorisé les clubs et leurs joueurs dont les contrats échoient le 31 décembre 2020 à prolonger ces derniers jusqu'à la fin de la phase aller de
la nouvelle saison. Selon la Ligue de football professionnel (LFP), qui cite lundi le bureau fédéral de la FAF, cette "mesure exceptionnelle est due à la pandémie du nouveau coronavirus et fait suite au décalage de la deuxième période d'enregistrement, au titre de la saison 2020/2021". La LFP a proposé de démarrer la nouvelle saison le 21 novembre prochain, à travers la Supercoupe d'Algérie, entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, au moment où le début du championnat de Ligue 1 est programmé une semaine plus tard, le 28 novembre. Des dates qui cependant restent à confirmer,

.

MOH CHÉRIF HANNACHI TRANSFÉRÉ EN FRANCE POUR DES SOINS

L'ÉTAT de santé de Moh Chérif Hannachi, ancien président de la JS Kabylie, n'est pas au point. Le boss du club phare de Tizi-Ouzou (1993-2017), aujourd'hui âgé de 70 ans, est victime de troubles neurologiques, selon des sources concordantes. Après son admission en urgence dimanche 4 octobre dernier au service neurologique de l'unité de Belloua, Hannachi a été transféré le jeudi d'après au service gastro-entérologie du CHU Nedir-Mohamed, de la ville des Genêts. Vu son état de santé qui s'est dégradé, Moh Chérif est acheminé à nouveau, dimanche après-midi vers le CHU Mustapha- Pacha d'Alger. Hier encore, vers la fin de la journée, des informations non confirmées ont annoncé son transfert, vers la France, à l'effet de subir des soins.

DNA (GR.OUEST) : ZAKARIA DJEBOUR NOUVEL ENTRAÎNEUR DU SCM ORAN

LE TECHNICIEN ZAKARIA Djebour est devenu le nouvel entraîneur du SCM Oran en vue de la saison prochaine 2020/2021, a appris l'APS lundi auprès de la direction de ce club évoluant en Division nationale amateur (DNA).Zakaria Djebour, installé à l'étranger, a pu regagner le pays il y a quelques jours ce qui lui a permis de signer son contrat dimanche soir au niveau du siège du club que ce dernier a réussi à récupérer après une action judiciaire qui a duré plusieurs années, a-t-on fait savoir.
Le nouvel entraîneur de "Medioni", sera assisté par l'ancien joueur du MC Oran et de l'équipe nationale, Cheikh Benzerga, ainsi que l'ex-préparateur physique du MCO, Djamel Bekadja, a-t-on souligné.

LIGUE 2 : ABDELHAK HAMRI NOUVEAU PRÉSIDENT DU RCB OUED RHIOU

ABDELHAK HAMRI a été élu nouveau président du nouveau promu en ligue 2 de football, le RCB Oued Rhiou, à l'issue de l'assemblée générale élective organisée lundi au siège de l'APC en présence de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Relizane. M. Abdelhak Hamri, qui a obtenu 55 voix des électeurs contre 49 pour son concurrent Bouziane Hamri, s'est dit, à cette occasion, conscient de l'importance de sa mission qu'il compte accomplir convenablement.

AGENDA

PEINTURE Exposition Fraternité picturale de Meriem et Mohamed Lyes Chaouane jusqu'au mercredi 14 octobre. Galerie Ezzou'Art, centre commercial à Bab Ezzouar, Alger.
FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue …

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie.
»...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition collective Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices.
La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOHAMED DIB

Adaptation, notes et images

Dédiée au centenaire de la naissance de l'auteur Mohamed Dib, la soirée artistique sera animée, ce lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, par des ensembles de musique, de danse et de théâtre.

Devant un public relativement nombreux, l'Orchestre symphonique de l'Institut national supérieur de musique (Insm), dirigée par Lotfi Saïdi, a ouvert la soirée en proposant un programme en deux parties : des œuvres de la musique classique universelle des XVIIIe, XIXe et XXe siècles ; des titres – chansons et musique – du patrimoine national algérien, arrangés en grande partie par Hocine Bouifrou. La quarantaine d'instrumentistes a accompagné les sopranes Sarah Saidi, Anissa Hadjerssi, Rayane Bensib et Yasmine Tail et les ténors Imad Eddine Eddouh, Ahmed Abdelhadi et Massinissa Kaci. Aussi, le public a apprécié la chorale polyphonique Ranine, dirigée par Wiam Benamar-Benhamouda. Chorale qui a rendu des pièces du programme dont l'ode à l'Algérie, montée sur la cantate scénique au ton imposant, Carmina burana ? Fortuna de Carl Orff et un texte aux accents patriotiques écrit par Rabeh Kadem, ce qui a suscité une grande émotion chez le public. En rapport avec la thématique de la soirée, les instrumentistes ont interprété la musique composée par Lamine Bechichi, celle du téléfilm El Hariq, adapté du roman L'incendie de Mohamed Dib et réalisé en 1974 par Mustapha Badie. Un hommage sera également rendu à la grande actrice Chafia Boudraa, celle qui a incarné le personnage de Lalla Ayni El Hariq, qui « n'a pas pu faire le déplacement », pour des raisons, selon expliqué la ministre de la Culture Malika Bendouda, relatives aux « restrictions sanitaires imposées », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Après la lecture par la jeune Kaouther Fatmi (12 ans) d'un court extrait de L'incendie, un montage poétique théâtral, Dans le sanctuaire de Mohamed Dib, tiré de l'Aube Ismael de Dib, mis en scène par Ahmed Rezzag et produit par le Théâtre national



Mahieddine Bachtarzi, est présenté par une pléiade de comédiens dont Mohamed Frimehdi, incarnant le rôle de l'auteur, Mourad Oudjit, Nabila Ibrahim et Nesrine Belhadj. De son côté, la chorégraphe Nouara Idami a opté pour la thématique de la marginalisation dont a souffert Dib, afin d'évoquer celle que subit l'« Artiste » (titre de son œuvre) en Algérie. Son groupe de huit danseurs et ballerines a présenté un travail conçu et réalisé sur un texte de Moussa Noun, une musique du trio palestinien Jobrane et une idée de Tarek Mirch. Un autre montage théâtral, tiré des récits de L'incendie, Mille hourras pour une gueuse et Le métier à tisser, produit par le Théâtre régional de Constantine et mis en scène par Karim Boudechiche, sera présenté par six comédiens, dont Hakim Dekkar, qui ont tenu à rendre hommage à Noureddine Bechkri, grand comédien et ancien directeur artistique du TRC.
La soirée s'est terminée par la prestation époustouflante de la chorégraphe Khadidja Guemiri et son partenaire Yahia Zakaria Hadj Ahmed, un duo qui a interprété Hadhrat el hob, conçu et mis en scène par Khadidja Guemiri sur un texte de Bachir Gharib et une musique de la Tunisienne Dorsaf Hamdani. Deux heures et demie durant, le public a apprécié les différentes prestations au programme, soutenues par la projection d'images et de vidéos à l'effigie du romancier mis à l'honneur sur une scène embellie par un éclairage varié aux couleurs vives.

R. C

NOUVEAU MAGAZINE CULTUREL

Le numéro 1 Founoun

LE MINISTÈRE de la Culture et des arts vient de lancer Founoun, un nouveau magazine culturel dédié aux créations des jeunes talents dans les domaines culturels et artistiques.
Troisième du genre à être lancé par le ministère de la Culture en 2020, après le magazine culturel Inzyahat et Ladjdar consacré au patrimoine matériel et immatériel, Founoun consacre son premier numéro au Cheb Hasni, le chanteur de raï assassiné en septembre 1994.
« Hasni icone de la chanson romantique » est le titre d'un dossier spécial sur cet artiste qui a réussi, en peu de temps, à conquérir un large public dans une conjoncture difficile à la fin des années 90. A 26 ans à peine, Hasni était devenu l'idole d'une jeunesse qui se reconnaissait dans ses chansons. Ce premier numéro fait, par ailleurs, la part belle au théâtre et au cinéma sans omettre d'autres arts comme la photographie, la musique et la poésie. Il présente également des portraits de jeunes talents révélés dans divers domaines artistiques, à l'instar du jeune metteur en scène de théâtre Okbaoui Cheikh d'Adrar et de la comédienne Wahiba Baali de Tamanrasset, devenue célèbre pour son rôle dans la pièce Nedjma du réalisateur Ahmed Ben Aissa. Founoun met aussi en lumière des talents prodiges dans d'autres arts comme la musique et le chant en consacrant des pages à de jeunes artistes aspirant à percer dans ces domaines, dont le jeune chanteur, parolier et compositeur Ibrahim Haderbach, également ingénieur de son. Le magazine publie, en outre, des contributions sur la danse à travers le portrait du break dancer Youba Abelfettah, connu des amateurs de cet art tant à l'intérieur qu'à l'étranger, ainsi que sur le dessin à travers les portraits de l'artiste peintre Medina Brahami et la fan de Manga Dounia Benchiha. Outre des articles consacrés à de jeunes talents prometteurs dans la photographie et la littérature, le premier numéro de Founoun traite aussi des arts audiovisuels en présentant l'expérience de la réalisatrice, graphiste et documentaliste Drifa



Mezenner, qui a lancé Tahya Cinéma (Vive le cinéma), une plateforme digitale destinée aux professionnels algériens du septième art. Le lecteur trouvera également un dossier sur les instituts et écoles de la formation artistique en Algérie. L'ONCI assure la supervision générale de ce nouveau magazine, dont le rédacteur en chef est le journaliste et réalisateur, Nabil Hadji, tandis que la ministre de la Culture, Malika Bendouda en est la responsable de la publication.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audio-visuelle et électronique.

OBJECTIFS:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019-2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
-Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.
b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives a l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.
Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Le Jeune Indépendant du 14/10/2020 /ANEP gratuit 0067



République tchèque : Une maison qui flotte a été créée via une imprimante 3D

INNOVATION Le projet Prvok est moins coûteux, plus rapide à construire, moins polluant, plus respectueux de l'environnement et demande moins de main-d'œuvre qu'une maison traditionnelle

Des ingénieurs tchèques finissent actuellement de mettre au point ce qui sera le premier modèle de maison imprimé en 3D du pays. Le projet baptisé Prvok est en fait une déclinaison flottante de « tiny house », une petite habitation écologique et économique. Le logement d'environ 43 mètres carrés sera construit sur un ponton mais il est aussi adaptable à la terre ferme, indique Business Insider France. L'impression des premiers éléments de la construction débute ce mois-ci.

Pour bâtir Prvok, les spécialistes utilisent en effet Scoolpt, un bras robotisé d'impression en 3D. « L'ordinateur lit les données, comme un maître d'œuvre le faisait auparavant, et guide l'embout jusqu'à l'emplacement désiré avec une précision au millimètre près », expliquent les responsables du projet sur leur site Internet.

Construction écologique

Grâce à cette technologie, la création de l'architecte Michal Trpak et de l'entreprise Burinka pourra être fabriquée en quarante-huit heures, soit sept fois plus vite que les maisons classiques. Le tout pour un coût représentant la moitié du budget nécessaire à une construction par des méthodes traditionnelles. Avec l'impression en 3D, les émissions de dioxyde de carbone sont par ailleurs réduites de 20 %.

La maisonnette peut être habitée à l'année et possède une chambre, un salon-cuisine et une salle d'eau. Elle est conçue pour durer au moins 100 ans et offrir à ses occupants une autosuffisance partielle et des équipements respectueux de l'environnement. Des réservoirs sont par exemple prévus pour l'eau potable et l'eau des canalisations tandis que la douche est équipée d'un système de recyclage.

En Afrique du Sud, un vol d'alcool aux allures de casse du siècle



Comme ils l'auraient fait pour vider les coffres d'une banque, des cambrioleurs sud-africains n'ont pas hésité à percer un plancher pour piller les rayons d'alcool d'un magasin fermé lors du confinement anticoronavirus, a rapporté mardi la police.

Pendant neuf semaines, le gouvernement d'Afrique du Sud a interdit le commerce des bières, vins, alcools forts et autres spiritueux dans le pays, afin de limiter les violences et réduire la fréquentation des services d'urgence hospitaliers. Les cavistes et autres rayons de vente d'alcool des supermarchés ont rouvert lundi, à la faveur d'un assouplissement des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19. Les employés d'une grande surface du district de Newton, à Johannesburg, ont découvert vendredi dernier qu'une équipe de monte-en-l'air n'avait pas eu la patience d'attendre la réouverture de leur enseigne pour se ravitailler.

Un butin estimé à plus de 15.000 euros

"Ils ont découvert un grand trou dans le sol près d'un frigo, par lequel des suspects ont pu pénétrer à partir de tunnels souterrains", a expliqué un porte-parole de la police, Kay Makhubela, dans une déclaration. Ils "ont utilisé les conduits électriques et d'évacuation des eaux sous le centre commercial jusqu'au magasin d'alcool et percé le sol de béton pour y accéder discrètement", a précisé l'enseigne Shoprite dans un communiqué.

Leur butin, des centaines de bouteilles de whisky, gin, vodka ou bière, a été estimé à plus de 15.000 euros. Les enregistrements des caméras de sécurité du magasin ont révélé que les braqueurs y avaient fait leurs emplettes pendant plusieurs jours.

Les russes riches louent de fausses ambulances pour échapper aux embouteillages de Moscou !



Les embouteillages dans la capitale russe, Moscou, sont très fréquents et notoirement importants à cause des voitures mal garées, mais aussi à cause du président Vladimir Poutine, en effet, ce dernier entre et sort plusieurs fois par jour du Kremlin, et à chaque fois qu'il se déplace, la police bloque les routes qu'il prend pour sa sécurité.

Pour cela, les hommes d'affaires russes ont adopté une méthode assez étrange pour éviter ces embouteillages : Louer de fausses ambulances pour disperser le trafic et forcer un chemin à travers la circulation en utilisant la sirène. Ces ambulances sont louées à 160 euros l'heure et sont aménagées de l'intérieur comme des limousines avec des sièges confortables pour le transport des passagers VIP.

Le nom complet de la ville de Los Angeles est « El Pueblo de Nuestra Señora Reina de Los Angeles » !

El Pueblo de Nuestra Señora la Reina de los Angeles (la ville de Notre-Dame la Reine des Anges) est le nom complet de la célèbre ville américaine Los Angeles. La ville a été fondée par les colons espagnols en 1781, qui devint au 20e siècle la métropole américaine de Los Angeles.

Les colonies officielles en Alta California (Haute-Californie) étaient de trois types : Presidio (militaire), Mission (religieux) et Pueblo (civil). El Pueblo ou la ville de de los Angeles était la deuxième ville créée lors de la colonisation espagnole de la Californie, la première était San Jose, en 1777.

Le New York Times a écrit un article sur chacune des victimes du 11 septembre 2001 !



Au matin du mardi 11 septembre 2001, 19 terroristes ont détourné quatre avions de ligne aux Etats-Unis.

Deux avions sont projetés sur les tours jumelles du World Trade Center à Manhattan, New York, et un troisième sur le Pentagone, siège du département de la Défense, à Washington, tuant au total 2 977 personnes. En 2011, une décennie après ces attentats, le célèbre journal américain New York Times a voulu immortaliser toutes les victimes en rédigeant un article sur chacune d'elles.



La star hollywoodienne du film culte Basic Instinct a révélé avoir été frappée par un éclair d'un milliard de volts pendant qu'elle repassait dans sa cuisine. L'intervention rapide de sa mère, présente dans sa maison, lui aurait sauvé la vie.L'actrice américaine Sharon Stone, 62 ans, a raconté dans le podcast Films To Be Buried With avec Brett Goldstein, avoir été frappée, par le passé, par la foudre alors qu'elle mettait de l'eau du robinet dans son fer à repasser.

«C'était vraiment intense. J'étais chez moi, nous avions notre propre puits. Je remplissais le fer à repasser avec de l'eau et j'avais une main sur le robinet. Le puits a été touché par la foudre, et l'éclair est passé à travers l'eau», a raconté la légende de Basic instinct.

Sauvée par sa mère

Reproduite 27 ans plus tard par Sharon Stone, la scène culte de Basic Instinct largement applaudie - vidéo

Mme Stone a été projetée en l'air et a traversé la cuisine jusqu'à se cogner contre le réfrigérateur. Heureusement, sa mère était là. Elle s'est précipitée vers sa fille, qui était abasourdie, elle l'a ranimée en la giflant au visage et l'a tout de suite conduite à l'hôpital.L'électrocardiogramme a montré une présence élevée d'électricité dans son corps. À tel point qu'elle a dû rester plusieurs jours sous le contrôle des médecins.L'actrice n'a pas précisé la date de cet indicent.

Google met en open source son scanner de vulnérabilité Tsunami

Technologie : Selon Google, Tsunami est un scanner de réseau qui permet de détecter les vulnérabilités critiques avec le moins de faux positifs possible.

Google a mis au point un scanner de vulnérabilité pour les réseaux d'entreprise composés de milliers, voire de millions de systèmes connectés à Internet. Baptisé Tsunami, le scanner est utilisé en interne chez Google et a été mis à disposition sur GitHub le mois dernier.
Tsunami ne sera pas un produit officiel de Google mais sera plutôt entretenu par la communauté open-source, de la même manière que Google a d'abord mis Kubernetes (un autre outil interne de Google) à la disposition du grand public.

Comment fonctionne Tsunami
Il existe déjà des centaines d'autres scanners de vulnérabilité commerciaux ou open source sur le marché. Mais ce qui diffère avec Tsunami, c'est que Google a construit le scanner en pensant à des entreprises de la taille d'un mammouth. Comme Google. Donc des sociétés qui gèrent des réseaux comprenant des centaines de milliers de serveurs, de postes de travail, d'équipements de réseau et de dispositifs IdO connectés à l'internet.
Google a déclaré avoir conçu Tsunami pour s'adapter à ces réseaux extrêmement divers et très étendus dès le départ, sans qu'il soit nécessaire de faire fonctionner des scanners différents pour chaque type d'appareil. Pour ce faire, Tsunami est divisé en deux parties principales, et un mécanisme de plugin est également inclus.
La première composante de Tsunami est le scanner lui-même - ou le module de reconnaissance.
Ce composant scanne le réseau d'une entreprise à la recherche de ports ouverts. Il teste ensuite chaque port et tente d'identifier les protocoles et les services qui y sont exécutés, afin d'éviter les erreurs d'étiquetage des ports et de tester les dispositifs pour détecter les vulnérabilités.



Google mentionne que le module d'analyse des ports est basé sur le moteur de cartographie du réseau nmap, testé par l'industrie, mais qu'il utilise également un code personnalisé. Le deuxième élément est le plus complexe. Il fonctionne sur la base des résultats du premier. Il prend chaque dispositif et ses ports exposés, sélectionne une liste de vulnérabilités à tester, et exécute des exploits bénins pour vérifier si le dispositif est vulnérable aux attaques.
Le module de vérification des vulnérabilités permet également d'étendre Tsunami grâce à des plugins, qui permettent aux équipes de sécurité d'ajouter de nouveaux vecteurs d'attaque et de nouvelles vulnérabilités.

La version actuelle de Tsunami est livrée avec ces plugins :
Interface utilisateur : des applications telles que Jenkins, Jupyter et Hadoop Yarn sont dotées d'interfaces utilisateur qui permettent de programmer des charges de travail ou d'exécuter des commandes système. Si ces systèmes sont exposés à l'internet sans authentification, les attaquants peuvent exploiter les fonctionnalités de l'application pour exécuter des commandes malveillantes. Crédits faibles: Tsunami utilise d'autres outils open source tels que ncrack pour détecter les mots de passe faibles utilisés par des protocoles et des outils tels que SSH, FTP, RDP et MySQL. Google a déclaré prévoir d'améliorer Tsunami grâce à de nouveaux plugins pour détecter une plus grande variété d'exploits dans les mois à venir. Tous les plugins seront disponibles via un deuxième dépôt GitHub.

Le projet sera axé sur l'absence de faux positifs
Le géant de la recherche a déclaré qu'à l'avenir, Tsunami se concentrera sur la réalisation des objectifs des grosses entreprises comme elle, et sur les conditions que l'on trouve dans ces types de réseaux de grande taille et à dispositifs multiples. L'objectif principal sera la précision du balayage, le projet s'efforçant de fournir des résultats avec le moins de faux positifs possible.

C'est important car le scanner fonctionnera à l'intérieur de réseaux géants où le moindre faux positif peut entraîner l'envoi de patchs incorrects à des centaines ou des milliers d'appareils, ce qui peut provoquer des pannes d'appareils, des pannes de réseau, d'innombrables heures de travail perdues, et même des pertes pour le résultat financier net d'une entreprise.

iPhone 12 : un retard de production couvert par la fabrication d'anciens iPhone

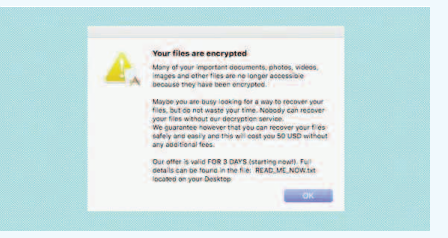


LES IPHONE 5G d'Apple pourraient avoir jusqu'à deux mois de retard. Et Apple fait fabriquer d'autres appareils plus anciens pour combler le retard.
La pandémie de coronavirus pourrait avoir une incidence sur la commercialisation du prochain iPhone, nommé pour l'heure iPhone 12. Selon un article de Nikkei Asian Review, la production de l'iPhone 12 a été durement touchée par la pandémie, avec un retard de quatre semaines à deux mois envisagé par rapport au calendrier prévu. Soit un lancement initial en septembre. Toutefois, Apple a amélioré la situation par rapport à il y a quelques mois, où il semblait que les nouveaux iPhone ne seraient pas lancés avant 2021.
Apple a travaillé « de manière agressive pour réduire les délais », mentionne l'article. L'équipe de développement du matériel informatique étant retournée au siège social le mois dernier pour faire avancer le dossier et les fournisseurs faisant des heures supplémentaires de leur côté.
L'article affirme qu'Apple a effectué les essais de vérification technique (EVT – Engineering Verification Tests) requis sur l'iPhone 12 5G en juin. Mais les essais de vérification de la conception (Design Verification Tests) et les essais de vérification du produit (Product Verification Tests) doivent être terminés avant que la production de masse ne puisse commencer.

45 millions d'anciens iPhone commandés par Apple
« Apple fait tout ce qu'il peut pour raccourcir ce délai. Il y a une chance que le calendrier puisse encore être avancé », a déclaré une source à Nikkei. Le rapport affirme également qu'Apple réduit ses attentes en volume concernant l'iPhone 12. Au départ, la société avait commandé des composants pour 100 millions d'unités, mais elle a réduit ce chiffre à 80 millions.
Apple a également passé une commande plus importante que prévu de 45 millions d'anciens iPhone pour le second semestre 2020 afin de couvrir le retard.

Un décrypteur gratuit pour les victimes du ransomware ThiefQuest

LES VICTIMES du ransomware ThiefQuest (précédemment nommé EvilQuest) peuvent désormais récupérer leurs fichiers cryptés gratuitement, sans avoir à payer la rançon.



La société de cybersécurité SentinelOne a publié aujourd'hui une application de décryptage gratuite qui peut aider les victimes du logiciel de rançon ThiefQuest à récupérer leurs fichiers verrouillés. Le logiciel de rançon ThiefQuest – nommé à l'origine EvilQuest – cible uniquement les utilisateurs de Mac.
La classification de ThiefQuest comme une souche de ransomware n'est pas évidente. En effet, il s'agit d'un ensemble de code malveillant comprenant des modules qui vont enregistrer les frappes d'un clavier, installer un shell inversé pour accéder par une porte dérobée aux hôtes infectés, du code pour voler des données monétaires et finalement chiffrer des fichiers (la partie "ransomware" à proprement parler).
Les chercheurs en sécurité ont vu apparaître dans la nature ces logiciels malveillants depuis plus d'un mois. Ils sont généralement cachés dans des logiciels piratés, partagés par torrents ou sur des forums en ligne.
ThiefQuest comporte un composant défectueux de ransomware
Si on se base sur les analyses précédentes [1, 2, 3], le malware est encore au début de son développement. Par conséquent, certains de ses composants semblent ne pas fonctionner correctement. Malheureusement pour les victimes, le côté ransomware en fait partie, et un certain nombre de ses caractéristiques n'ont pas été fignolées. Les chercheurs affirment que si ThiefQuest crypte les fichiers dès qu'il infecte un système macOS, le logiciel malveillant n'est pas doté d'un mécanisme permettant de suivre les utilisateurs qui ont payé la rançon, ni même d'une méthode permettant aux victimes de contacter les cybercriminels pour savoir comment effectuer le paiement et ensuite déverrouiller leurs fichiers. Ce "détail" ressort clairement de la lecture de sa note de rançon. Depuis début juin, les utilisateurs qui ont été infectés par ThiefQuest ont vu leurs fichiers verrouillés de façon permanente, sans méthode de récupération de leurs fichiers – et ce, même s'ils ont payé la rançon.
SentinelOne publie un décrypteur gratuit
Cependant, les chercheurs en sécurité de SentinelOne ont annoncé qu'après avoir analysé le code source du rançongiciel et les différences entre les fichiers cryptés et leurs versions originales, ils ont été capables d'inverser le mécanisme d'ingénierie de cryptage de ThiefQuest.
Dans un billet technique publié hier, des chercheurs précisent que ThiefQuest utilise un système de cryptage à clé symétrique simple basé sur l'algorithme RC2, et que le ransomware stocke la clé de cryptage/décryptage à l'intérieur de chaque fichier verrouillé.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF: N°415024000045103

AVIS D'ANULATION D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°30/2020

*En application des dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n°247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service Public, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Naama informe l'ensemble des soumissionnaires intéressé par l'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales N°30/2020 en date du 09/09/2020 dans le quotidien national الوطني et en date du 10/09/2020 dans le quotidien national Le Jeune Indépendant pour la réalisation du lot 01 .Rénovation réseau d'assainissement (tranche01), lot 01 :Rénovation réseau d'AEP (tranche01) du Quartier 4eme lotissement à Mecheria et lot 03 : Aménagement Extérieur du Quartier la gare ferroviaire (60+50) logements à Mecheria est annulé pour cause d'intérêt général (**Cahier des Charge Erroné**).*

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2020 / ANEP 2031006533**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

TF1











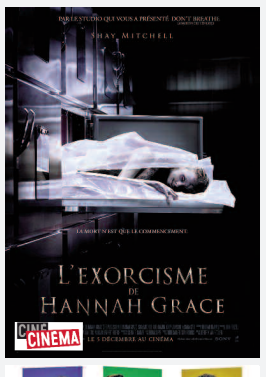




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 **SPORT** — TF1
CROATIE / FRANCE

20h05 **Téléfilm - Téléfilm dramatique** — France 2
La promesse de l'eau

20h05 **Jeu** — M6
Le meilleur pâtissier

20h10 **Cinéma - Drame** — CANAL+
Frères ennemis

20h05 **Magazine de société** — W9
Enquêtes criminelles

19h50 **Cinéma - Film policier** — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2015
Sicario

20h00 **Cinéma - Comédie dramatique** — 6ter
France - 2015
Qui c'est les plus forts ?

20h00 **Cinéma - Film fantastique** — CINE + PREMIER
Shazam !

20h15 **Magazine de société** — C8
Enquête sous haute tension

20h10 **Cinéma - Film d'horreur - 2018** — CINE CINEMA
L'exorcisme de Hannah Grace

19h50 **Cinéma - Comédie** — CANAL+ family
France - Belgique - 2019
Le dindon

20h15 **Cinéma - Comédie dramatique** — TMC
Dirty Dancing

18h13 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2020 - France)
Saison 8 - Épisode 5: Episode 5

Engrenages

Après avoir arrêté une "mule", Laure et Ali mettent au jour un vaste trafic de drogue entre Cayenne et Paris. Les deux policiers découvrent que les dealers qui ont enlevé Souleymane font pression sur Joséphine Karlsson pour l'obliger à défendre les droits des passeurs qui ont été appréhendés.

20h05 **Série de suspense (2020 - Etats-Unis)**
Saison 8 - Épisode 3: Faux amis

Homeland

Saul a été kidnappé au Pakistan par des hommes agissant pour le compte du groupe de Talibans mené par Haissam Haqqani. Cependant, ce dernier est convaincu qu'un traître se cache parmi ses soldats et décide de faire surveiller son fils Jalal. Pendant ce temps, à Kaboul, Carrie avoue à son supérieur hiérarchique que Yevgeni Gromov est entré en contact avec elle.

21h30 **Série de science-fiction (2020 - Etats-Unis)**
Saison 1 - Épisode 3:

Devs

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:11	05:16	05:30	05:21	05:37	05:42	05:45
Dohr	12:15	12:20	12:34	12:25	12:41	12:46	12:49
Açr	15:25	15:31	15:44	15:40	15:52	15:57	16:00
Maghrib	17:58	18:03	18:17	18:12	18:24	18:29	18:32
Icha	19:15	19:19	19:34	19:24	19:40	19:45	19:48

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6814 — MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	14°
Oran	25°	13°
Constantine	26°	7°
Ouargla	30°	15°

CORONAVIRUS

INQUIÉTANTE HAUSSE DES CONTAMINATIONS

Le nombre de contaminations à la Covid-19 a augmenté pour le deuxième jour consécutif, avec 174 nouveaux cas enregistrés en 24 heures, 110 guérisons et neuf morts, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 53 399, des guérisons à 37 492 et celui des décès à 1 818. 146 personnes ont été hospitalisées durant la même période à travers le pays.

Cinq wilayas ont enregistré plus de 10 contaminations en 24 heures, à leur tête la wilaya d'Alger, la plus touchée (6112 cas), avec 42 nouveaux cas. «174 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 110 guérisons et neuf décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 53.399, des guérisons à 37.492 et celui des décès à 1.818», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 121.6 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.40 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 10 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir Alger (42 cas), Batna (15 cas), Blida (13 cas), Bejaia (12 cas) et Jijel (10 cas).

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%. Les wilayas, d'Alger (6.112 cas), Blida (4.294 cas), Oran (4.084 cas), Sétif (3.295 cas) et Batna (2.024 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire



national. Le Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 21autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que cinq wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 38 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (35 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.087.594 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 38.206.288 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 28.694.856 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 4.126 nouveaux décès et 297.637 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 706 nouveaux morts, les Etats-Unis (320) et l'Argentine (318).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 215.089 décès pour 7.804.643 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.106.728 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 150.689 morts et 5.103.408 cas, l'Inde avec 109.856 morts (7.175.880 cas), le Mexique avec 83.945 morts (821.045 cas), et le Royaume-Uni avec 42.875 morts (617.688 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 101 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (88), la Bolivie (71), l'Espagne (71).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.591 cas (13 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 80.729 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisait hier 370.395 décès pour 10.151.027 cas, l'Europe 243.261 décès (6.617.027 cas), les Etats-Unis et le Canada 224.714 décès (7.987.348 cas), l'Asie 153.780 décès (9.274.971 cas), le Moyen-Orient 50.463 décès (2.211.367 cas), l'Afrique 38.295 décès (1.586.346 cas), et l'Océanie 994 décès (32.634 cas).

Mohamed Mecelti



EXPLOSION DE GAZ À EL-BAYADH

Prise en charge sociale et psychologique des victimes

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé mardi à partir d'El-Bayadh que son département prendra en charge sur les plans social et psychologique les victimes de l'explosion de gaz survenue samedi dernier faisant cinq morts et 18 blessés.

La ministre a présenté ses condoléances aux familles des personnes décédées dans l'accident, avant de s'enquérir de la situation de la dernière victime encore hospitalisée à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf, au chef-lieu de la wilaya, en compagnie du ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al-Sid Cheikh.

Kaoutar Krikou a indiqué avoir donné des instructions pour la prise en charge psychologique et sociale des victimes de cet accident et de leurs familles, réaffirmant leur accompagnement par le secteur de la solidarité nationale.

D'autre part, la ministre a souligné que sa visite intervient «pour s'enquérir de l'exécution des instructions (données), et l'accompagnement des caravanes de solidarité au profit des victimes de cet accident douloureux, comprenant des produits de consommation, des appareils électroménagers et autres, mais aussi pour suivre de visu la prise en charge psychologique et sociale des victimes par les membres des cellules de proximité et des psychologues du secteur de la solidarité nationale.»

«Les services du secteur poursuivront l'accompagnement des victimes de l'accident à travers d'autres initiatives», a déclaré Mme Krikou, soulignant que son département ministériel oeuvre à assurer un suivi permanent de la situation des citoyens se trouvant dans des situations nécessitant le renforcement des actions de solidarité et ce, en coordination avec tous les secteurs concernés, à l'instar du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, chacun selon son domaine de compétence, dans le cadre de la solidarité gouvernementale.

M. D.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Recours à l'e-mail en cas de difficulté à envoyer les œuvres

LE COMITÉ de jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, installé hier lundi, a annoncé qu'en cas de difficulté à envoyer les œuvres avant la fin des délais fixés, les journalistes pourront envoyer une copie de leurs œuvres jointes du dossier de candidature via le courrier électronique mis en place à cet effet, indique mardi un communiqué du ministère de la Communication.

«Le comité du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, installé le 12 octobre 2020, sous les auspices du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, annonce qu'en cas de difficulté à envoyer les oeuvres avant la fin des délais fixés, les journalistes pourront envoyer leurs oeuvres jointes du dossier de candidature via le courrier électronique: prixdupresident@ministerecommunication.gov.dz, en attendant le dépôt des dossiers complets au niveau du bureau d'ordre général au siège du ministère de la Communication», note la source.

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a installé lundi à Alger les membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée dans sa sixième édition sous le thème «La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle».

Dans une allocution prononcée devant les membres du jury présidé par le doyen de la faculté des Sciences politiques, Slimane Arradj, M. Belhimer a affirmé que ce Prix a été institué en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens, durant la Guerre de libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information objective et crédible.

«L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale, en instaurant la culture du mérite», a-t-il ajouté. Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de «récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue».

S. O. B.